



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agrobiologie

Question écrite n° 11055

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur le soutien en faveur de l'agriculture biologique. De nombreux acteurs de l'agriculture biologique constatent un manque d'implication de partenaires (artisans, PME, industriels) face à la demande des distributeurs et des consommateurs. Aujourd'hui encore, de nombreuses études s'accordent à constater un déficit de production pour satisfaire les marchés. Certaines enseignes hésitent à promouvoir les produits issus de l'agriculture biologique craignant des difficultés d'approvisionnement. Les différentes rencontres avec les distributeurs confirment une carence de produits issus de l'agriculture biologique et un problème d'approvisionnement d'origine française. C'est pourquoi elle lui demande de lui préciser la nature du soutien apporté par le Gouvernement pour la transformation et la commercialisation des produits de l'agriculture biologique. Par ailleurs, elle souhaite connaître de quelle manière la France utilise les budgets européens consacrés au soutien à l'agriculture biologique.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a confié à M. Martial Saddier, député, une mission parlementaire dont l'objectif est notamment d'analyser les difficultés économiques et techniques que rencontre la filière agrobiologique vis-à-vis des nouveaux acteurs économiques intervenant dans ce secteur, mais également au regard de sa propre organisation et d'élaborer des propositions de réorientation du plan pluriannuel de développement de l'agriculture biologique (PPDAB). Le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sera très attentif aux observations et propositions d'orientations qui résulteront de cette mission. D'ores et déjà le futur dispositif des contrats d'agriculture durable permettra d'accompagner à nouveau les agriculteurs qui le souhaitent vers l'agriculture biologique et donc de développer l'offre de production afin de mieux satisfaire les marchés. En ce qui concerne la mobilisation des budgets européens en faveur de la promotion de l'agriculture biologique, elle est fonction des projets présentés par les acteurs professionnels. Des dossiers ont été déposés en ce sens auprès de la commission européenne. Ils concernent les filières fruits et légumes et les viandes bovine et ovine issus de ce mode de production.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11055

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 435

Réponse publiée le : 16 juin 2003, page 4734